

Coronique roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Patriée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 334 — TELEPHONE

Les finances municipales

LE TRIO CHATTELEYN-DESCHODT-SAYET CONTRE L'ACTUEL AD. JOINT AUX FINANCES
CELUI-CI REpond sans s'émouvoir

Le citoyen de Brabant, adjoint aux finances, vient d'adresser à notre confrère de la Grande-Rue la lettre que voici :

Roubaix, le 27 Juin 1913.
Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix »,
C'est encore moi qui viens vous importer de ma prose. Mais que voulez-vous ? M. Gilbert Sayet ne s'était pas fait l'oreille pour ne répondre, je n'aurais pas, aujourd'hui, à y revenir.

Pourquoi m'a-t-il fallu le provoquer deux fois, pourquoi ai-je dû le mettre en demeure de répondre, pourquoi ai-je dû l'obliger à la discussion, le traîner ici devant le public ?

C'est que, probablement, M. Sayet était accablé par ce qu'il avait fait à dire pour se justifier et si ses amis, MM. Châteley et Deschodt l'ont remplacé sur le « Ring », c'était pour sauver la face. Mais ceux-ci, « konck-outés », mis hors de combat, n'ont, sans doute, plus admis ses excuses et l'ont forcé à donner de sa personne. Quelle situation !

Enfin M. Sayet se montre. C'est déjà quelque chose ! Il n'était même frotté, le mains, se disant : « Ce petit bonhomme de figaro doit être à bout d'arguments, son rouleau d'être épuisé, s'il viendra, maintenant, facilement à bout ».

Que M. Sayet se détrompe et vite ! Je ne suis pas un traquenard à l'important M. Sayet qui est allé bénévolement donner, dans le Journal de Roubaix, un gros et indigeste bouquin sur l'Exposition.

Petit bonhomme Figaro a du souffle, il a tenu un traquenard à l'important M. Sayet qui est allé bénévolement donner, dans le Journal de Roubaix, un gros et indigeste bouquin sur l'Exposition.

M. Sayet dit, dans sa lettre : « Dans le bilan que j'ai dressé en dernier, à la veille de notre départ de la Mairie, j'ai établi qu'il y avait 300.000 francs d'excédent disponible ». Remarque que ce sont là les termes exacts de M. Sayet.

Je me rappelle à cette séance du Conseil Municipal (26 avril 1912) dont parle M. Sayet et à la page 265 du Bulletin Municipal de la : « C'est donc en réalité par plus de 400.000 francs que se chiffrent nos disponibilités actuelles ».

De grâce, accordez vos chiffres M. Sayet. Quel chiffre est le vrai. Plus de 400.000 ou 300.000 ?

Marrant de mon apôtre — que me reproche M. Sayet — le tranche catégoriquement : les deux chiffres sont faux.

Chaque année, les comptes sont arrêtés en 31 mars. Et c'est cette date qui est l'élément de base de nos chiffres. Or, à ce jour, nous n'avons pas encore arrêté nos comptes de 1912. Les chiffres de la Recette Municipale que, dans votre lettre du 21 octobre, vous exprimez ainsi : « Les opérations de l'exercice 1911, closes au 31 mars 1912, se sont soldées par un excédent de 123.570 fr. 82 ».

Cet excédent n'était pas entièrement disponible, il y avait lieu d'en déduire :
1. L'excédent de recettes du Collège de l'année 1911 et des années antérieures et qui se monte à 30.323 fr. 10.
Nous venons plus loin la suite de cette lettre.

Il ne restait donc réellement disponible un excédent de 92.247 fr. 72.
C'est l'excédent de 300.000 fr. ou de plus de 400.000 fr. annoncé par M. Sayet et qui n'existe que dans son imagination sur la base de sa grande fabrication de déduction.

Continuons la lettre de la Recette Municipale :
2. « Le produit de la vente de divers immeubles dont l'emploi des capitaux devait se faire en achats de rentes aux termes des arrêtés préfectoraux (Fonds réservés) 45.553 fr. 13 ».

3. « Le produit de la vente de divers immeubles dont l'emploi doit, aux termes des arrêtés préfectoraux, être ultérieurement déterminé par l'autorité préfectorale (Fonds réservés) 18.171 fr. 63 ».

Midavaine. — Section des pupilles post-scolaires MM. Ponthieu et Dupuis.
Samedi 5 juillet. — De 20 heures à 21 heures 45 : Gymnase libre, entraînement et exercices à volonté, sous la surveillance du service de surveillance.

Tous les soirs, instruction théorique et pratique de tir : M. Castel.

LE PROGRAMME DU 14 JUILLET
LES CONCOURS DE CHANT ET DE DECLAMATION

La fête sera annoncée par des salves d'artillerie. Dimanche 14 juillet, à 9 heures du matin, concours de chant et de déclamation. 1.800 francs de prix en espèces seront attribués à ces divers concours.

Théâtre du Fontenoy. — Division d'excellence lyrique, section d'honneur de la division Excellence, division d'honneur de la division Excellence, division d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

BUOZES VOS FRAISES AVEC LE SUCRE BÉGHIN

LES CONCOURS DE CHANT ET DE DECLAMATION

La fête sera annoncée par des salves d'artillerie. Dimanche 14 juillet, à 9 heures du matin, concours de chant et de déclamation. 1.800 francs de prix en espèces seront attribués à ces divers concours.

Théâtre du Fontenoy. — Division d'excellence lyrique, section d'honneur de la division Excellence, division d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

Salle de l'Anceuvre, rue de la Grande-Place. — Première division de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence, section d'honneur de la division Excellence.

VOUS DOUTEZ

UN CHIEN ERRAIT

AMINATION DES A. E. DE L'E. N.

DES ARTS INDUSTRIELS

MORAL NADAUD A L'INAUGURATION

UN MONUMENT DE VILLARS A D'EN

SOYEZ CONVENEABLE

LA JEUNESSE EST VOLAGE

MAIS QUELQU'UN TROUBLA LA FETE

LE CONSERVATOIRE NATIONAL

RENTES DU TRAVAILLEUR

EN ETÉ

QUARTIERS DES CINQ-VOIES

CONDITIONNEMENT

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

WASQUEHAL

DECOUVERTE D'UN PENDU.

L'ACCIDENT DE LA RUE DE L'AMIDONNIERE

MORT DE LA VICTIME

SOUSQU'EST MA MACHINE ?

SI C'ETAIT CELLE-LA ?

BALEAUZE EN BALLADE

LE CAR MONCY DERAILLE

RENTES DU TRAVAILLEUR

EN ETÉ

QUARTIERS DES CINQ-VOIES

CONDITIONNEMENT

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

LAXATIF IDEAL DES FEMMES DES ENFANTS

GRAINS DE VICHY

0.50 La Table de 10 Grains 0.50

L'ACCIDENT DE LA RUE DE L'AMIDONNIERE

MORT DE LA VICTIME

SOUSQU'EST MA MACHINE ?

SI C'ETAIT CELLE-LA ?

BALEAUZE EN BALLADE

LE CAR MONCY DERAILLE

RENTES DU TRAVAILLEUR

EN ETÉ

QUARTIERS DES CINQ-VOIES

CONDITIONNEMENT

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

STAT-CIVIL 7

Gazette Tourquennoise
SOYEZ CONVENEABLE
LA JEUNESSE EST VOLAGE
MAIS QUELQU'UN TROUBLA LA FETE
LE CONSERVATOIRE NATIONAL
RENTES DU TRAVAILLEUR
EN ETÉ
QUARTIERS DES CINQ-VOIES
CONDITIONNEMENT
STAT-CIVIL 7
LILLE
TOUCHANTE MANIFESTATION A L'HOPITAL CIVIL
GHEZ LES STENOGRAPHE
LILLE